

Le 20 avril 2020

**Objet : Apprentissage à distance - Évaluation du rendement des élèves**

Chers parents, tutrices et tuteurs,

J'espère que ma correspondance vous rejoint alors que votre famille se porte bien, que tous maintiennent la santé et que votre moral demeure positif, malgré le confinement préventif qui se poursuit.

Cette semaine, le Premier ministre Ford a prolongé la situation d'urgence pour l'Ontario jusqu'au 12 mai prochain et a annoncé que les écoles et les services de garde n'ouvriront pas le 4 mai, comme prévu. La date de réouverture n'a pas encore été partagée et nous sommes en attente de précisions du gouvernement à cet effet. Cela veut donc dire qu'il faut prévoir que l'apprentissage à distance pour les élèves se poursuivra pour encore plusieurs semaines.

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, je vous écrivais pour vous faire part des modalités de l'apprentissage à distance du Conseil scolaire catholique MonAvenir. Tout comme nous avons prévu, la prestation de l'apprentissage à distance a débuté le 6 avril dernier. Je suis très satisfait du fait que les élèves des 59 écoles du Csc MonAvenir étaient au rendez-vous et continuent de l'être au jour le jour, selon l'horaire qui a été dressé par les membres du personnel enseignant.

Plusieurs élèves se sont déjà prévalus de l'offre d'un prêt d'équipement afin de poursuivre l'apprentissage à la maison. Il reste toutefois encore quelques familles pour qui l'accès à l'Internet demeure un défi et le Csc MonAvenir est en communication avec celles-ci pour trouver une solution. Notre objectif est de faire en sorte de déployer tous les efforts pour que tous les élèves puissent prendre part aux apprentissages à distance.

Le but principal de ma communication d'aujourd'hui est de partager avec vous des informations plus détaillées sur le processus d'évaluation et de communication du rendement de votre enfant. En guise de rappel, l'objectif de l'apprentissage à distance est d'assurer la réussite de tous les élèves de l'année scolaire 2019-2020.

**Élémentaire (Écoles M-6 et M-8) :**

À la fin de l'année scolaire 2019-2020, les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants recevront le relevé des apprentissages des élèves de la maternelle et du jardin. Les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année recevront un bulletin scolaire à la fin de l'année scolaire. La note finale et les commentaires seront basés sur les preuves d'apprentissage recueillies avant la fermeture des écoles.

Les élèves continueront leur apprentissage pendant la pandémie et l'enseignant pourrait considérer ces apprentissages pour déterminer comment l'élève progresse. Dans les situations où ceci serait favorable à l'élève, les preuves d'apprentissage recueillies depuis la fermeture des écoles peuvent être considérées. Celles-ci seront complémentaires aux preuves d'apprentissage recueillies avant la fermeture des écoles afin d'appuyer le jugement professionnel des membres du personnel enseignant. L'enseignant offrira une rétroaction sur les progrès à l'élève et aux parents.

Pour la section « Habitudes d'apprentissage et habitudes de travail » (HH) du bulletin, un seul commentaire d'ensemble sera produit.

### **Secondaire (Écoles 7-12) :**

Pour l'ensemble des élèves du palier secondaire, un bulletin final sera produit. Chaque élève du secondaire recevra des activités d'apprentissage et projets qui seront notés. Le personnel enseignant sera chargé d'évaluer les progrès de l'élève et de lui attribuer une note finale. Les enseignants offriront des rétroactions aux élèves et à leurs parents sur les apprentissages. L'évaluation devra être un reflet de l'apprentissage de l'élève compte tenu les circonstances.

Pour les cours de demi-crédit qui devaient se terminer dans la semaine du 6 avril (incluant les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> qui changeaient de matière), la note finale sera calculée en fonction des observations / preuves d'apprentissage effectuées avant le 13 mars. L'autre demi-crédit ou les cours ayant débuté la semaine du 6 avril doivent être enseignés et évalués d'ici la fin de l'année.

Pour la section « Habitudes d'apprentissage et habitudes de travail » (HH) du bulletin, un seul commentaire d'ensemble sera produit pour les élèves de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année.

### **Finissants de 12<sup>e</sup> année :**

Le gouvernement de l'Ontario a déclaré que l'obtention du diplôme des études secondaires ne sera pas compromise par la fermeture des écoles en raison du COVID-19. Le ministère de l'Éducation continue de travailler avec le ministère des Collèges et universités pour assurer que les élèves pourront continuer d'accéder à l'éducation post-secondaire.

Ainsi, pour les finissants, il est attendu que les conseils scolaires fournissent une note mi-semestre. Les directions d'école fourniront les notes au *Service d'admission des collèges de l'Ontario* ([OCAS](#)) et au *Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario* ([OUAC](#)) pour que les institutions postsecondaires puissent poursuivre leur processus d'évaluation des demandes d'inscription. Ces notes seront basées sur les preuves d'apprentissage recueillies avant la fermeture des écoles en date du 13 mars.

Pour toute question concernant l'apprentissage à distance et l'évaluation du rendement, je vous encourage à communiquer directement avec l'enseignant de votre enfant.

En terminant, je tiens à vous remercier très sincèrement de soutenir votre enfant dans cette nouvelle façon d'apprendre. J'ose espérer que les rendez-vous en classe virtuelle apportent une certaine joie à votre enfant de pouvoir retrouver ses pairs. En ce temps d'apprentissage à distance, il est toutefois primordial de souligner l'importance que chaque élève maintienne un comportement respectueux et agisse en tant que citoyen numérique responsable. Votre collaboration pour en faire le rappel à votre enfant est appréciée.

Au nom de l'ensemble de l'équipe du Csc MonAvenir, je réitère notre engagement à soutenir vos enfants dans la continuité de leur apprentissage afin qu'ils puissent continuer d'acquérir les compétences requises pour passer au prochain niveau scolaire ou obtenir leur diplôme, dans le cas des élèves qui en sont à leur dernière année du secondaire.

Je vous invite à consulter fréquemment la section de notre site Internet dédiée à l'apprentissage à distance, « [Espace virtuel d'apprentissage](#) », car de nouvelles ressources y sont ajoutées de façon régulière.

Recevez, chers parents, tutrices et tuteurs, mes salutations distinguées.  
Continuez de prendre soin de vous et des autres.

Le directeur de l'éducation,



André Blais